Envoyé en préfecture le 01/04/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le
ID : 056-200059244-20260327-2026_D29-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE PONTIVY
COMMUNE D'EVELLYS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 27 mars 2026

Date de convocation : 20 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal d'EVELLYS, les membres du conseil municipal proclamés élus, se sont réunis à Evellys (Naizin) sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L. 2121-10 et suivants du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :
Mme AMIOT-BOTUHA Carole, M. BRACQUEMOND Ludovic, M. CADORET Philippe, M. CADOUDAL Nicolas, M. ETIENNE Jessy, M. FOULON Lionel, Mme GUEHENNEUX Fanny, Mme GUILLEMET Pauline, Mme GUYOT Bernadette, M. JEGOUX Christian, M. LE BOT Jean-Pierre, M. LE CLAINCHE Laurent, Mme LE CLAINCHE Marine, M. LE CLEZIO Régis, M. LE MOIGNIC Gilbert, Mme LE PALMEC Marianne, M. LE SAUCE Eric, Mme LE TUTOUR-CRAHAN Rozenn, M. ONNO Jean-Marc, Mme PHILIPPE Marie, Mme PINET Sandra , M. POCARD Christian, M. POURCHASSE Antoine, Mme ROBIC Fabienne, Mme ROUVRAY Claire, Mme VILLAIN Gaëlle, Mme WIAND Charlotte

Secrétaire de séance : M. BRACQUEMOND Ludovic

nombre de conseillers en exercice	**27**
nombre de présents	27
nombre d'absents	0
nombre de votants	27
procurations	0
Quorum	**14**

****

2026-D29 – Election des représentants du conseil municipal au conseil d'administration du CCAS

Les conseillers municipaux sont invités à désigner la moitié des membres composant le CCAS (l'autre moitié sera désignée par le Maire).

Le Maire est président de droit du CCAS et il ne peut donc être élu sur une liste. La délibération du conseil municipal n°2026-D28 en date de 27 mars 2026 a décidé de fixer à 24, le nombre de membres élus par le conseil municipal au conseil d'administration du CCAS

Après avoir entendu exposé, le conseil municipal procède à l'élection de ses représentants au conseil d'administration du CCAS.

Les membres du CCAS désignés au sein du conseil municipal sont :

Envoyé en préfecture le 01/04/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le
ID : 056-200059244-20260327-2026_D29-DE

Nom	Prénom
ROBIC	Fabienne
GUEHENNEUX	Fanny
AMIOT-BOTUHA	Carole
GUYOT	Bernadette
LE TUTOUR- CRAHAN	Rozenn
WIAND	Charlotte
GUILLEMET	Pauline

Acte rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité
Et publication électronique le : 01/04/2026

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance
Ludovic BRACQUEMOND

Le Maire,
Philippe CADORET

